



*Emmanuel MACRON*

## *Le Collectif INNOVATION 2017-2022*

### **Les 7 questions clés pour un grand débat sur la place de l'innovation dans la société française**

A ce jour, en matière d'innovation, la France a un dispositif dense, très compétitif au niveau international, mais parfois difficile à déchiffrer : financement direct de la recherche, CIR (Crédit impôt-recherche), PIA (programme d'investissement d'avenir), Pôles de compétitivité, ANR, grands équipements de recherche, grands instituts de recherche (CEA, CNRS, INSERM, INRIA, Pasteur, ...), Instituts Carnot, Universités, Grandes Ecoles, Régions et Territoires..... Notre conviction est qu'avec les moyens actuels, il est possible de mieux structurer cette politique pour la rendre plus efficace.

#### **Pour ce débat, nous avons choisi SEPT questions-clés :**

##### **1 – Innovation et emploi**

Cette question technique a donné lieu à de nombreux travaux, mais reste l'objet d'un débat. **Pensez-vous que l'innovation soit la clé de la réponse au problème de l'emploi à terme ? Comment faire de l'innovation une réponse efficace au chômage dans notre pays ?**

L'innovation est source de gains de productivité et de compétitivité. Elle est donc est avant tout vectrice de croissance et d'emplois. Toutefois, les innovations radicales, comme la robotisation aujourd'hui et la machine à vapeur hier, bouleversent l'organisation de l'économie. Cela fait inévitablement des perdants à court terme, qui peuvent, par exemple, perdre leur emploi si leur tâche est fortement automatisable. La responsabilité de la puissance publique, ce n'est pas d'empêcher ces mutations, mais de les accompagner. C'est pourquoi nous voulons réformer fondamentalement notre système de formation continue, en renforçant les droits des plus précaires et en permettant aux utilisateurs de s'adresser directement aux organismes de formation, sans intermédiaire. Par ailleurs, dans le but de faciliter les transitions et de donner de véritables sécurités aux Français, nous instaurerons un droit à mobilité professionnelle : l'assurance-chômage deviendra un droit. Elle sera ouverte à tous, y compris aux indépendants et aux entrepreneurs, y compris aussi aux salariés qui démissionneront de leur poste, par exemple pour débiter une nouvelle carrière ou porter un projet entrepreneurial.

##### **2 – Stimuler l'entrepreneuriat**

La dynamique entrepreneuriale des USA comme celle de l'Allemagne constitue l'une des principales raisons de leur succès en matière d'innovation. En France, l'entrepreneur court le même risque (9 échecs sur 10), mais en cas d'échec, il subit en plus un risque social de déclassement très difficile à surmonter dans notre pays.

L'innovateur-entrepreneur n'a pas encore sa vraie place dans la société française. **Quelles mesures comptez-vous prendre pour stimuler l'entrepreneuriat français ? Notamment pour attirer encore plus de personnes de qualité, éventuellement étrangères-? Et aussi, pour prendre en compte les entrepreneurs en situation d'échec ?**

La création d'une entreprise est un projet de long terme, un projet dans lequel il faut tout donner et prendre des risques. Je veux donc assurer un cadre simple, lisible et stable à tous les créateurs d'entreprises. Sur le plan fiscal, nous ne modifierons pas plus d'une fois un même impôt sur le quinquennat. Sur le plan social et administratif, nous continuerons les efforts de simplification, supprimerons la caisse qui gère le RSI pour que les indépendants, afin qu'ils bénéficient de la même qualité de service que tous les salariés, tout en réduisant drastiquement les charges.

Stimuler l'entrepreneuriat, c'est à la fois récompenser ceux qui ont réussi et accompagner ceux qui ont échoué. Je souhaite revoir la fiscalité des plus-values mobilières. Elles seront assujetties à un taux forfaitaire de l'ordre de 30% prélèvements sociaux compris, et non plus à l'impôt sur le revenu. Pour ceux contraints d'abandonner leur projet, ils bénéficieront de l'assurance chômage, au même titre que les salariés.

Enfin, nous souhaitons promouvoir l'immigration de la connaissance. Nous allégerons les procédures et réduirons les délais d'obtention des visas « talents », pour améliorer l'attractivité de la France dans la compétition internationale pour attirer les talents étrangers. Nous développerons aussi les visas de circulation pour les professionnels, et simplifierons les modalités d'accès au travail pour tous les étudiants titulaires d'un master en France.

### **3 - Financer l'innovation et lui donner une dimension mondiale**

La capacité de financement de la « chaîne d'innovation » en France, depuis la start-up jusqu'aux «licornes» nécessite une hausse en volume et en qualité pour être au niveau des leaders européens. **Êtes-vous prêt à renforcer le *capital-innovation* français (y compris les Business Angels) en lui donnant davantage de moyens pour financer l'innovation ? Dans l'affirmative quels moyens mettrez-vous en œuvre pour y parvenir ?**

Nous voulons privilégier le risque plutôt que la rente. L'ISF sera transformé en impôt sur la rente immobilière, afin qu'un investissement dans une start-up soit davantage récompensé qu'un placement dans la pierre. Nous développerons aussi de nouveaux modes de financement et renforcerons la désintermédiation, pour privilégier les financements sur fonds propres plutôt que ceux sur la dette.

Financer l'innovation, c'est aussi redonner des marges à nos entreprises pour investir. Nous relancerons la compétitivité et l'attractivité de notre économie en transformant le CICE en baisses définitives de charges, en supprimant toutes les charges sociales générales au niveau du SMIC, et en rapprochant l'Impôt sur les Sociétés (IS) à la moyenne européenne, en le portant sur le quinquennat à 25%. Nous maintiendrons par ailleurs les aides à l'innovation, notamment le Crédit d'Impôt Recherche et le dispositif Jeunes Entreprises Innovantes, et simplifierons la machine administrative pour y avoir recours.

### **4 – La recherche et la formation**

La recherche et la formation supérieure restent les fondements de l'innovation à long terme. Mais la valorisation financière de la recherche ne suffit pas à la financer dans les circonstances actuelles et l'excellence de la formation est un objectif coûteux. **Comment peut-on durablement répondre au défi du financement d'une maîtrise scientifique accrue permettant d'augmenter le transfert de savoir-faire, de la recherche à l'économie ? Comment peut-on resserrer les liens entre formation, recherche et entreprises ?**

Nous souhaitons faire de la recherche une priorité nationale. À ce titre, le budget de l'enseignement et de la recherche sera sanctuarisé sur la durée du quinquennat, et des moyens supplémentaires seront accordés sur des bases contractuelles. Le transfert de connaissance est une nécessité pour assurer une bonne diffusion de la recherche comme pour améliorer son efficacité : nous la valoriserons et maintiendrons les incitations existantes. Nous permettrons aussi aux universités de diversifier leurs sources de financement et ainsi de travailler avec un plus grand nombre d'acteurs.

## 5 – La mission de l'Etat

Depuis 1986, le ministère de la Recherche reste arrimé au Ministère de l'Enseignement. Aujourd'hui, l'innovation relève de l'économie, des Finances, de la Recherche, voire du Premier ministre. **Quelle est la mission de l'Etat dans une société française innovante, comment peut-il l'organiser et la coordonner avec l'Europe ?**

En premier lieu, l'Etat doit assurer un socle de connaissances, d'abord par la formation de nos chercheurs, puis par le financement de la recherche fondamentale. C'est le rôle du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Le rôle de l'Etat est ensuite de transformer ces connaissances en recherche appliquée puis en innovation. Cela passe par un cadre fiscal et réglementaire stable, lisible et adapté pour nos entreprises, mais aussi par des aides spécifiques lorsque cela est nécessaire. C'est davantage le rôle des ministères économiques et financiers.

Il est bien évidemment nécessaire de faire dialoguer ces deux mondes. C'est pourquoi la recherche partenariale sera une priorité du quinquennat.

## 6 – Rétablir un consensus favorable à l'innovation

L'adoption et la mise en œuvre du principe de précaution a provoqué en France une réaction de blocage qui fait débat. **Comment peut-on sortir de ce blocage ? Faut-il modifier, abroger ou compléter ce principe de précaution ? Y-a-t-il des modèles étrangers ?**

Nous souhaitons favoriser les expérimentations : lorsqu'une norme est vraisemblablement inadaptée face à un projet innovant, nous devons permettre une dérogation temporaire et en évaluer le résultat.

## 7 – La révolution juridique

Les concepts fondamentaux du droit, depuis le droit civil jusqu'au droit du travail, en passant par la propriété intellectuelle, sont bousculés par les technologies nouvelles, notamment le numérique. La France, pays des droits de l'Homme et du Code civil, se doit d'être à l'avant-garde de la pensée dans ce domaine.

**Souscrivez-vous à cette démarche d'adaptation juridique et comment comptez-vous l'organiser ?**

Les nouvelles technologies bousculent nos vies et l'organisation de notre société. La question de l'adaptation de notre droit à ces mutations se posera nécessairement, et, dans certains cas, entrainera d'importants changements. Toutefois, nous devons prendre garde à ne pas s'éloigner de nos valeurs et des principes fondateurs de la République. L'excellence et la pluridisciplinarité de nos universitaires ainsi que la vigueur du débat public en sont probablement les meilleurs garants.

 ASSOCIATION FRANÇAISE DES INVESTISSEURS POUR LA RECHERCHE <a href="http://www.afic.asso.fr">www.afic.asso.fr</a>	 Association INSTITUTS CARNOT <a href="http://www.institut-carnot.eu">www.institut-carnot.eu</a>	 CGPME <a href="http://www.cgpme.fr">www.cgpme.fr</a>	 croissanceplus <sup>+</sup> <a href="http://www.croissanceplus.com">www.croissanceplus.com</a>	 France Angels <a href="http://www.franceangels.org">www.franceangels.org</a>
 ASSOCIATION des CONSEILS INNOVATION <a href="http://www.asso-conseils-innovation.org">www.asso-conseils-innovation.org</a>	 AFAS <a href="http://www.afas.fr">www.afas.fr</a>	 AFPC <a href="http://www.afpc.eu">www.afpc.eu</a>	 asrc <a href="http://www.asrc.fr">www.asrc.fr</a>	 Capitech <a href="http://www.capitech.com">www.capitech.com</a>
 CYBEL La Revue du FINANCIER <a href="http://www.cybel.fr">www.cybel.fr</a>	 Forum ATENA <a href="http://www.forumatena.org">www.forumatena.org</a>	 Forum Européen des Politiques d'Innovation <a href="http://politiques-innovation.org">politiques-innovation.org</a>	 <a href="http://www.forumdufutur.fr">www.forumdufutur.fr</a>	 france biotech <a href="http://www.france-biotech.org">www.france-biotech.org</a>
 France Clusters <a href="http://franceclusters.fr">franceclusters.fr</a>	 Retis L'Association de l'Innovation <a href="http://www.retis-innovation.fr">www.retis-innovation.fr</a>	 Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale <a href="http://www.industriellenationale.fr">www.industriellenationale.fr</a>	 VALEURS VERTES <a href="http://www.valeursvertes.com">www.valeursvertes.com</a>	